**TERMES DE REFERENCE**

**POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT.E NATIONAL.E**

**EXPERT.E EN SANTE PUBLIQUE SENIOR CHARGE.E DE L’EVALUATION DU SYSTEME DE SUIVI DES DECES MATERNELS ET RIPOSTE**

|  |  |
| --- | --- |
| **TERMES DE REFERENCE** | |
| ***Structure / organisation*** | Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) - Bureau Tunisie  & Ministère de la Santé Tunisie |
| ***Sujet de la consultation et contexte*** | Dans le cadre du partenariat entre l’UNFPA Tunisie et le Ministère de la Santé, il est prévu de recruter **un.e expert.e national.e en santé publique senior pour préparer et diriger l’évaluation nationale du système de suivi des décès maternels et riposte (SSDMR).**  **CONTEXTE GENERAL :**  Si les recherches ont révélé qu’environ 80% des décès maternels pourraient être évités dans le monde si les femmes avaient accès à des services de santé primaires ou obstétricaux essentiels, la mortalité maternelle continue d’être un problème de santé publique mondial majeur.  En vue de pallier à cet évènement tragique et évitable, l’élimination de la mortalité et de la morbidité maternelles évitables à l’horizon 2030 a été fixé comme objectif ambitieux par les Nations Unies, et ce via l’accès universel à la planification familiale et aux accouchements assistés par du personnel qualifié, ainsi que par l’accès à des soins obstétricaux d’urgence de base et complets. Une composante essentielle de cet objectif est le SSDMR qui en fournissant des informations pour contrôler le nombre de décès maternels, comprendre les facteurs sous-jacents, et orienter les actions correctives, représente un pilier de la stratégie d’élimination.  En ce qui concerne la Tunisie, le pays a fait durant les dernières décennies des progrès significatifs dans la réduction des décès maternels, avec une baisse conséquente du taux de la mortalité maternelle (TMM) à environ 37/100 000 NV en 2020. Toutefois, en dépit des progrès enregistrés, le pays continue de faire face à plusieurs défis par rapport aux efforts qui devraient être consentis et des objectifs assignés, et accuse un retard dans l’atteinte des indicateurs visés.  En vue d’accélérer les efforts du pays, une stratégie nationale de Santé Maternelle et Néonatale (SMNN) en Tunisie a été élaborée pour la période 2020-2024 et vise à atteindre un TMM <21,8/100 000 NV en 2024. Pour ce faire, cinq objectifs stratégiques sont prévus, dont un axe spécifique relatif à l’amélioration des mécanismes de collecte de données, de suivi et d’évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de SMNN, et des services afférents, notamment en renforçant le SSDMR national.  Ainsi, le SSDMR en Tunisie se veut, en alignement avec les recommandations internationales, une forme de surveillance continue qui établit une passerelle entre le système d’information sanitaire et les processus d’amélioration de la qualité des services et soins de santé au niveau local, régional et national. Il fournirait des informations capitales pour diagnostiquer et évaluer la performance du système de santé, guider stratégiquement les décisions de santé publique, immédiates comme à long terme, pour éliminer la mortalité maternelle évitable et mesurer l’impact des décisions et actions destinées à la réduire.  Cependant, dans sa configuration et fonctionnement actuels, le SSDMR en Tunisie rencontre des barrières structurelles et difficultés opérationnelles à plusieurs niveaux d’intervention qui limitent sa pertinence et sa capacité à répondre efficacement à ses objectifs primaires de veille et de riposte. Parmi les principaux challenges rapportés : (i) un taux de notification des décès maternels sous-estimé, (ii) une qualité variable dans les données recueillies, avec l’absence d’utilisation d’un dossier médical informatisé et systématisé à tous les niveaux de soins, (iii) un axe riposte limité avec faible prise en compte et concrétisation des recommandations émises, et (iv) l’absence d’un plan d’exécution du SSDMR définissant le mode de fonctionnement et les liens et la collaboration entre les différents intervenants, manifesté entre autre par la faible coordination et l’absence d’intégration des données du SSDMR avec les autres systèmes d’information sanitaires dont le Système d’Information des Causes de Décès (SICD) lié à l’Etat Civil.  En vue de pallier à ces limites, et d’accélérer les efforts pour l’élimination de la mortalité et de la morbidité maternelles évitables à l’horizon 2030, le Ministère de la Santé, avec la DSSB comme direction en chef de file, et avec l’appui technique et financier de l’UNFPA Tunisie, a initié un programme de renforcement du SSDMR 2023-2025. Il est attendu que ce programme permettra au SSDMR d’être renforcé et opérationnel aux niveaux national et infranational, et de fonctionner conformément aux indicateurs de performance nationaux à définir. Il comptera ainsi avec précision chaque décès maternel et fournira des informations pertinentes orientant efficacement les actions visant l’élimination de la mortalité maternelle évitable dans le pays.  En vue d’atteindre les objectif visés, le programme prévoit une démarche par étapes basée sur les directives et recommandations internationales, en menant une évaluation approfondie pour voir dans quelle mesure le SSDMR peut fonctionner de manière plus efficace et plus intégrée (notamment avec le SICD), puis de procéder au développement d’un plan de renforcement adapté ainsi qu’un plan d’exécution révisé avec un cadre de suivi et d’évaluation (S&E) clair pour le monitoring continu de la performance du SSDMR.  **C’est dans ce cadre que le Ministère de la Santé - DSSB et l’UNFPA Tunisie – Fonds des Nations Unies pour la Population, comptent recruter un.e expert.e national.e en santé publique senior chargé.e de l’évaluation nationale du système de suivi des décès maternels et riposte (SSDMR).** |
| ***Objectif de la consultation et responsabilité de l’expert.e*** | **Objectifs de l’évaluation du SSDMR :**  L’évaluation nationale du SSDMRaura pour but de faire le point de manière structurée et approfondie sur chaque étape du processus du SSDMR tel qu’organisé en 2023 (l’identification, la notification, l’analyse, la riposte, le reporting & le suivi et la dissémination des résultats de suivi), et d’identifier les succès et de cerner les limiter, les obstacles et les enjeux pour chacune d’elles, afin de définir comment le système pourrait fonctionner plus efficacement.   * Cela comprendra une évaluation de la couverture du SSDMR, de la qualité des informations produites, et leur utilisation pour des actions visant à réduire la mortalité maternelle. * Les attributs du SSDMR qu'il est particulièrement important d'évaluer comprennent l'acceptabilité, la qualité des données, leur caractère opportun, et la pérennité du système dans toutes les phases du cycle. * De même, plusieurs dimensions clés devront être prises en compte tel que le cadre réglementaire global (prévoyant entre autres le caractère obligatoire de la déclaration et la notification), l’intégration ou interaction avec les autres systèmes de déclaration en place ou systèmes informatiques sanitaires, les mécanismes de mise en œuvre des recommandations et actions correctives, etc.   **Objectif de la mission :**  L’expert.e mobilisé dans le cadre de cette mission aura la responsabilité de préparer et diriger l’évaluation nationale du système de suivi des décès maternels et riposte.  Plus spécifiquement, l’expert.e sera amené.e à travailler conjointement avec le comité de pilotage de l’activité afin de :  **Phase de préparation***(nov – déc 2023)*   1. Tenir une session de mise au point avec les partenaires en vue de mieux cerner les besoins et les attentes de la mission ; 2. Etudier les guidelines et les recommandations internationales en vigueur pour le fonctionnement et l’évaluation du SSDMR en contexte de développement 3. Collecter et assurer l’analyse documentaire des rapports et textes nationaux pertinents en rapport avec la SSDMR ; 4. Définir le cadre conceptuel et les objectifs spécifiques de l’évaluation, définir les méthodes et les outils spécifiques à déployer en vue de répondre aux objectifs visés ; 5. Dresser une estimation des éventuelles ressources nécessaires à mobiliser avec une spécification des besoins et termes de référence (renfort équipe évaluation, ressources financières, etc.) pour une phase de collecte de donnés sur terrain (entretiens, visites sur terrain, analyse de dossiers, etc.) ; 6. Préparer le plan préliminaire du rapport de l’évaluation, et assurer l’analyse du cadre politique, juridique et réglementaire autour du SSDMR en Tunisie conformément aux méthodes définies   **Phase de mise en œuvre***(jan – juin 2024)*   1. Diriger la phase de collecte de données sur terrain (niveau national, infranational) avec l’équipe mobilisée ; 2. Assurer l’analyse et la synthèse des résultats de l’évaluation et émettre des réflexions stratégiques sur les pistes les plus pertinentes pour le renforcement du SSDMR au niveau national et infranational ; 3. Préparer un rapport préliminaire intégrant les résultats de l’évaluation et les réflexions stratégiques sur les pistes les plus pertinentes pour le renforcement du SSDMR au niveau national et infranational ; 4. Animer un séminaire de discussion, à organiser par le comité de pilotage de l’activité, en vue de collecter les retours autour de ces résultats, de consolider l’analyse, et de renforcer les recommandations stratégiques proposées pour le renforcement du SSDMR ; 5. Elaborer un rapport final de l’évaluation à la lumière des retours des parties prenantes intégrant la revue documentaire, la synthèse des résultats de l’évaluation ainsi que les recommandations stratégiques spécifiques pour le renforcement du SSDMR au niveau national et infranational. |
| ***Condition et durée de travail*** | Durée : 60 jours de travail effectif, étalés entre le 20 novembre 2023 et le 31 juillet 2024 (estimation de 25 jours en 2023, 35 jours en 2024). |
| ***Lieu*** | Principalement sur le Grand Tunis, avec une possibilité de déplacements dans les régions pour les besoins de la mission (phase de diagnostic |
| ***Livrables et délais*** | Au cours de la mission, le consultant aura fourni :  **Livrables 2023**   1. Une note méthodologique à valider par comité technique, détaillant :    1. La démarche méthodologique à adopter afin de répondre aux objectifs de la mission    2. L’organigramme de l’exécution des travaux 2. Rapport de la phase de préparation intégrant :    1. L’analyse documentaire    2. Les objectifs spécifiques et le cadre conceptuel de l’évaluation    3. Les méthodes préconisées pour l’évaluation et les outils spécifiques    4. L’estimation des éventuelles ressources nécessaires à mobiliser avec une spécification des besoins et termes de référence pour une phase de collecte de donnés sur terrain 3. Plan préliminaire du rapport de l’évaluation et analyse du cadre politique, juridique et réglementaire autour du SSDMR en Tunisie   **Livrables 2024**   1. Données collectées sur terrain (base de données, transcription des entretiens, etc.) 2. Rapport préliminaire de l’évaluation conformément au plan établi et détaillant :  * Les résultats préliminaires de l’évaluation en réponse aux objectifs visés * Les réflexions stratégiques sur les pistes les plus pertinentes pour le renforcement du SSDMR au niveau national et infranational  1. Rapport final de l’évaluation suite à la concertation avec les parties prenantes |
| ***Suivi/monitoring*** | * La personne recrutée travaillera sous la supervision globale du comité de pilotage de l’activité co-présidé par UNFPA-MS dont le chef de file est la DSSB ; * Pour les questions contractuelles, elle fera rapport à l’UNFPA Tunisie ; * Elle travaillera en étroite collaboration avec le personnel concerné du Ministère de la Santé, de l’UNFPA, ainsi que d'autres parties prenantes et partenaires nationaux ; * Elle est tenue à une obligation de confidentialité, et ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable de l’UNFPA et de son partenaire le MS ; |
| ***Supervision*** | Chargée du Programme SSR/P&D à l’UNFPA Tunisie, en collaboration avec le MS-DDSB |
| ***Qualifications et expérience*** | **Education :**   * Santé publique, politique de la santé, épidémiologie, sciences humaines et sociales, sciences de l’évaluation ou un domaine pertinent au sujet de la consultation * Souhaité : Doctorat ou diplôme universitaire avancé dans les domaines pertinents au sujet de la consultation   **Expérience :**   * Minimum 15 à 20 ans d’expérience pertinente dans les projets d’évaluation et de renforcement du système de santé (évaluation de programmes nationaux, élaboration de stratégies et plan nationaux, etc.) notamment liés à la SSR / santé maternelle et néonatale * Fortes capacités d’analyse critique, de réflexion stratégique, de conseil et d’accompagnement pour le renforcement de systèmes de santé * Connaissances approfondies de l’organisation du système de santé tunisien, notamment des politiques, stratégies, et programmes nationaux en matière de SSR et de santé maternelle et néonatale, et de l’organisation de l’offre de services y liée * Connaissances avérées du système de surveillance des décès maternels et du système d’information sur les causes de décès faisant partie du système d’enregistrement des faits et statistiques de l’état civil en Tunisie   **Autres :**   * Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la conduite de la mission (Word, Excel, etc.) * Maîtrise de l’arabe, du français et de l’anglais avec une compétence rédactionnelle et de synthèse avérée en Français |
| ***Soumission des candidatures:*** | Les personnes intéressées sont appelées à présenter un dossier de candidature comportant :   1. Un CV détaillé 2. L’offre technique incluant : Une note méthodologique avec un organigramme prévisionnel   Le dossier de candidature doit être soumis par email à l’adresse suivante :  [tunisia.office@unfpa.org](mailto:tunisia.office@unfpa.org) ; en cc [boughzala@unfpa.org](mailto:boughzala@unfpa.org)  avec en objet du mail : « Candidature – Expert senior Evaluation SSDMR »  **Dernier délai de soumission : 18 Novembre 2023** |
| Signature : Dr Rym Fayala, Cheffe du Bureau UNFPA  Date: 06/11/2023 | |